



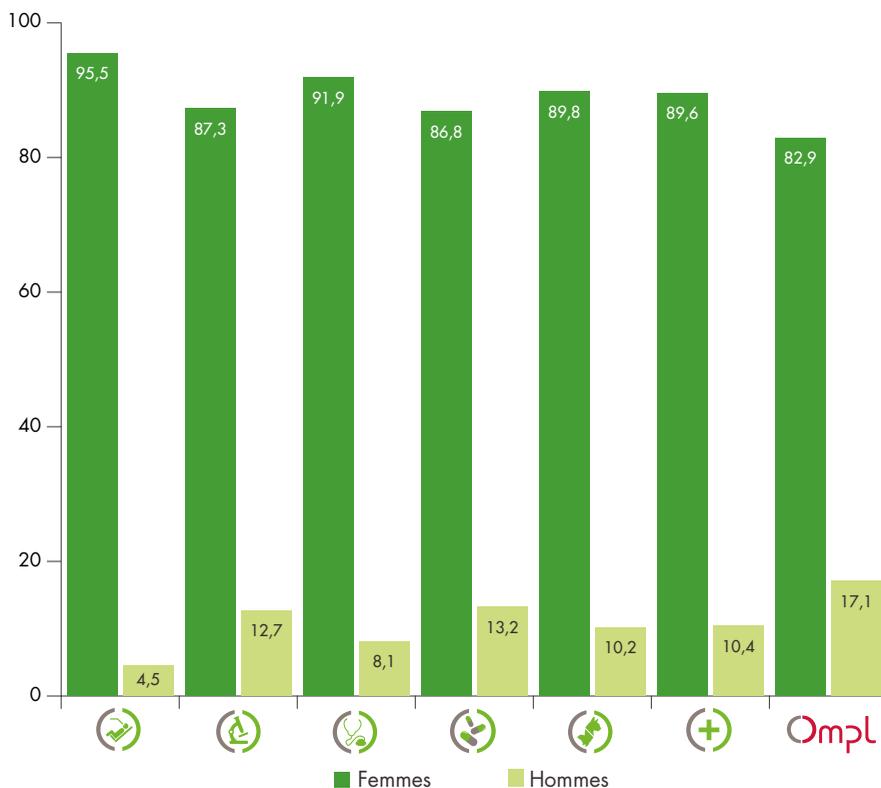
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



**EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS**

Les emplois du secteur sont très majoritairement féminins : 89,6 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (82,9 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DADS 2016.

**+** Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



### LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu jusqu'en 2016.

Il oscille entre 89,6 % et 91 %.

Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent néanmoins une légère tendance à la baisse.

### Évolution du taux de féminisation (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

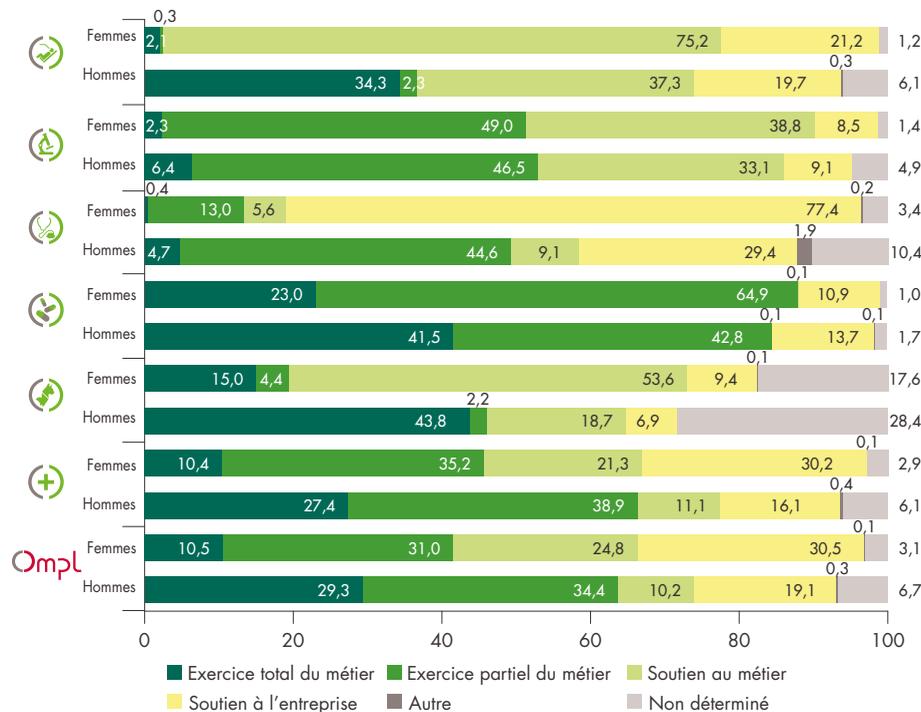


### EXERCICE PARTIEL DU MÉTIER

Les emplois du secteur sont en prise directe avec le métier de l'entreprise (exercice total ou partiel du métier par les salariés).

Néanmoins, un effet du genre existe : seules 45,6 % des femmes exercent un emploi de ce type contre 66,3 % des hommes.

### Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.

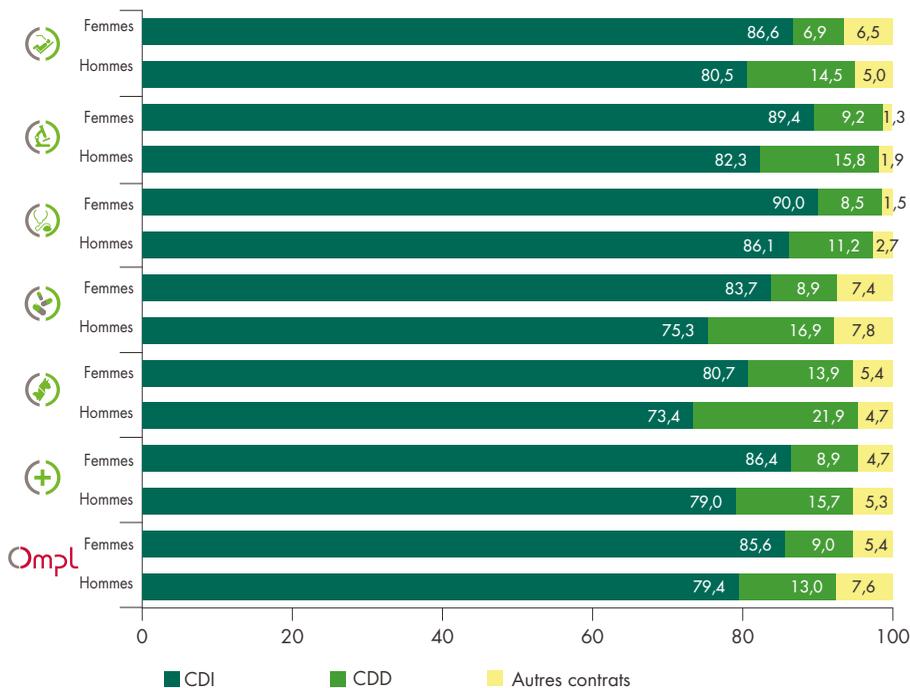


### PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans le secteur.

Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

### Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.



### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les Pays de la Loire (91,6 %) et atteint un minimum pour les DOM (85,8 %).

### Taux de féminisation par région (%)

Régions							Oimpl
Auvergne-Rhône-Alpes	96,7	90,0	92,6	88,8	90,6	91,3	83,8
Bourgogne-Franche-Comté	96,9	89,6	93,0	88,9	88,6	91,0	86,4
Bretagne	96,0	88,0	93,0	88,7	88,7	90,7	83,5
Centre-Val de Loire	96,6	89,0	93,1	88,0	91,2	90,7	85,0
Corse	97,2	81,1	91,2	88,2	79,1	88,4	81,5
DOM	96,8	83,3	91,9	81,8	72,2	85,8	81,3
Grand Est	95,6	88,3	93,9	87,8	91,1	90,9	85,8
Hauts-de-France	96,0	85,9	88,9	86,9	88,6	88,4	83,0
Île-de-France	92,4	85,4	88,6	82,4	89,9	86,4	77,3
Normandie	95,8	89,6	92,8	88,4	89,3	90,6	85,0
Nouvelle-Aquitaine	97,0	88,1	93,0	88,3	90,7	90,8	84,6
Occitanie	96,7	86,0	92,2	87,2	89,7	89,8	84,6
Pays de la Loire	96,9	89,7	95,1	88,6	88,2	91,6	83,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	95,3	85,5	92,6	86,7	91,8	89,5	84,6
Ensemble	95,5	87,3	91,9	86,8	89,8	89,6	82,9

Source : Insee, DADS 2016.